



COMITE DE DIRECTION

RÉUNION ELECTRONIQUE DU VENDREDI 11 AOÛT 2023

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

Mesdames : Zohra AYACHI – Sandrine CANCEL – Laëtitia CHALEIL – Chantal DELOGE – Laurence MARTINEZ – Ghyslaine SALDANA.

Messieurs : Jean Bernard BIAU – Michel CAUSSADE – Bertrand COLLIN – Philippe LAURAIRE – Jean LAVAUD – Giovanni PERRI – Christian SALERES – Jérôme SEGURA – Azzedine SOUFI – Didier WALASZEK.

Présidents de district :

Messieurs : Jérôme BOSCARI – Pierre BOURDET – Raphaël CARRUS – René LATAPIE – Serge MARTIN – Jean Pierre MASSE – Claude REQUENA – Jean Marc SENTEIN – Eric WATTELLIER.

Assistent : **Messieurs Olivier DAURIOS – Christophe GENIEZ.**

Excusés : **Madame Véronique GAYRAUD.**

Messieurs Francis ANJOLRAS – David BLATTES – Yvan DAVID – David DURUSSEL – Laurent RIVET – Pierre MICHEAU.

INFORMATION GENERALE

Embauche d'un Conseiller Technique Régional en Arbitrage (CTRA)

Monsieur Arnaud DALLA PRIA informe le Comité de Direction du recrutement de Monsieur Abdelatif KHERRADJI en tant que CTRA. Comme convenu dans l'offre d'emploi, le poste sera un mi-temps.

Le comité de recrutement composé de Madame Laetitia CHALEIL et de Messieurs Jérôme BOSCARI, Damien LEDENTU, Christophe TOURNIER et Eric WATTELLIER a auditionné trois candidats et a soumis au Président de la Ligue la candidature de Monsieur Abdelatif KHERRADJI.

Monsieur Abdelatif KHERRADJI prendra ses fonctions le lundi 4 septembre prochain.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA remercie le Comité de recrutement pour son travail.

DIRECTION GENERALE

Proposition de conciliation – M. John MERCADIE c/ Ligue de Football d'Occitanie

Le Comité de Direction prend connaissance de la proposition de conciliation du CNOSF, dans le cadre du litige opposant la L.F.O., à monsieur John MERCADIE, invitant la Ligue à rapporter sa décision.

A la lumière des motivations exposées par le conciliateur,

Le Comité de Direction à la majorité des membres présents refuse ladite proposition de conciliation.

DIRECTION SPORTIVE

Demande du STADE BEUCAIROIS 30 (551488)

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions – Section Jeunes présente la demande du club du Stade Beaucairois 30 d'engagement dans le championnat U20 Régional pour la saison 2023/2024.

Le Comité de Direction à la majorité des membres présents accepte l'intégration du Stade Beaucairois 30 en championnat U20.

Validation du planning de la Compétition Régional 2 (poule B – 13 équipes)

À la suite de la décision du Comité de Direction du 27 juillet dernier de créer une poule à 13 en championnat Régional 2, la Commission Régionale de Gestion des Compétitions – Section Senior présente le nouveau planning des rencontres de la poule B.

Le Comité de Direction valide à la majorité des membres présents le planning des rencontres de la poule B du Championnat Régional 2.

Précision sur l'organisation de la Coupe Occitanie.

Suite à l'interrogation du District de la Haute-Garonne sur l'article 65 des Règlements de la Ligue de Football d'Occitanie 2023/2024 dispensant les districts de l'organisation de la Coupe Occitanie Senior, Senior Feminine et Futsal, la Commission Régionale de Gestion des Compétitions – Section Coupes, précise que lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 24 juin dernier à Le Barcarès, l'article 65 ne faisait pas parti des modifications règlementaires présentées par Monsieur Jérémy RAVENEAU.

Cet article était une partie intégrante du règlement constituant la proposition d'évolution de la Coupe Occitanie.

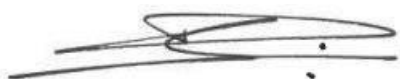
Cette formule ayant été rejetée lors du vote, l'article 65 de la saison 2022/2023 s'applique donc pour la saison 2023/2024.

Cet article précise que : « La Commission Régionale de Gestion des Compétitions (C.R.G.C.) est chargée, de l'élaboration du calendrier, de l'organisation et de la gestion de cette épreuve. Une Commission restreinte peut prendre toute décision dans le cadre de la gestion de l'épreuve.

Elle délègue, par principe, aux Districts l'organisation des rencontres de la phase éliminatoire pour les Coupes d'Occitanie Séniors, U19, U17 et U15, à l'exclusion des Coupes Occitanie féminines et futsal. »

Le Président de la LFO,

Arnaud DALLA PRIA



La Secrétaire Générale de la LFO,

Chantal DELOGE

